



# république bretonne

## EDITORIAL

### MAINTENIR LE CAP

Des séparatistes bretons frappés et blessés par la gendarmerie. Deux d'entre eux condamnés à un mois de prison ferme. Un député porte plainte contre eux. Un autre inoumis arrêté. La langue bretonne interdite au tribunal...

Décidement, les récentes prises de contact entre les représentants de la Bretagne et ceux de la France ne dénotent aucune cordialité. C'est même le moins que l'on puisse dire.

Mais observez-les un moment, ces hommes face à face. Du côté breton, c'est une jeunesse volontaire, vigoureuse, désintéressée. Ils défendent la Bretagne parce qu'ils se sentent bretons, parce qu'ils se veulent bretons. De l'autre côté des gendarmes, juges ou politiciens, c'est à dire des gens payés pour représenter la France. Ils sont là pour préserver et justifier un salaire. Et encore, ils ne défendent pas une valeur positive, mais seulement des lois héritées de Napoléon. D'un côté des patriotes qui représentent des valeurs nationales, de l'autre des serviteurs de l'Etat Français qui appliquent des directives sur le maintien de l'ordre. Et ce sont ces serviteurs qui voudraient parfois nous donner des leçons de morale et de sincérité ! La modestie, semble t-il, n'est pas une qualité française...

Ces serviteurs de l'Etat français méritent-ils notre hostilité ? On peut se le demander. Ils ne sont que des intermédiaires, et ce que l'on peut leur reprocher, c'est surtout leur soumission. Avec ou sans volonté de nuire, ces serviteurs ne constituent pas un véritable adversaire de la Bretagne, mais seulement un obstacle à la marche de notre nation. Nous ne devons pas nous laisser abuser par des individus qui nous choquent et nous scandalisent, mais qui ne sont finalement que des comparses.

Il est vrai que nous ne pouvons pas les négliger ; ils nous agressent, ils nous condamnent, ils nous gênent. Et l'on s'aperçoit sans difficulté que les plus zélés à appliquer les lois françaises sont aussi les plus malfaisants pour la Bretagne. Les allemands avaient leurs pétainistes pour exécuter les basses oeuvres ; la France a trouvé des équivalents en Bretagne. Nous devons empêcher ces gens-là de nuire.

Mais il ne faut pas oublier que le combat que nous menons est un combat politique. Notre but véritable n'est pas de nous opposer aux serviteurs de la France, mais d'extirper de notre sol les racines du mal, qui font d'un homme libre un valet, et d'un breton un sujet de l'Etat français. S'il n'y avait pas de profit, il n'y aurait pas de profiteurs ; s'il n'y avait pas d'impérialisme français, il n'y aurait pas tous ces collabos qui maintiennent le peuple breton sous surveillance. Si nous parvenons à instaurer une République indépendante, servir la France ne sera plus de la nostalgie individuelle que de la politique.

Au delà du théâtre juridique, des manoeuvres policières, des décors politiques qui tentent de nous distraire, nos regards restent fixés vers ce but unique : **CONSTRUIRE UNE REPUBLIQUE BRETONNE**. A côté d'un tel projet, les serviteurs de la France apparaissent bien médiocres, et nous préférons malgré le risque être à notre place qu'à la leur.

## MCM... COMMENT



### EN SORTIR ?

Sans ces M.C.M., la balance du Commerce extérieur breton est positive. Ils vont nous rendre déficitaire... et ruiner nos éleveurs.

Si M. Ricard n'arrive pas à faire démanteler les M.C.M., il n'y aura plus qu'une solution pour la Bretagne : proclamer l'indépendance ; **ABANDONNER CE SATANE FRANC**, qui périodiquement «tombe dans les pommes» et demander notre entrée dans la zone sterling... (où nous serons reçus à bras ouverts).

Un ensemble maritime convenant à notre économie infiniment mieux que l'Etat Français, désespérément continental...

M. Rocard ne veut pas que nos agriculteurs communiquent directement avec la Commission de Bruxelles. Voilà quinze ans que tous les gouvernements français nous font ce même jeu de nous forcer à passer par Paris... qui ne transmet que ce qu'il veut bien. Nous avons quelquefois forcé le barrage ( pour Hennebont, notamment). On nous a ensuite torpillé les résultats...

Il reste à transporter la question sur le plan politique et à la poser devant le **PARLEMENT EUROPEEN**. Qu'on y réfléchisse bien à Paris. Nous avons, dans cette Assemblée des amis... sur lesquels Paris ne peut rien.

## SOMMAIRE

ELEVEURS BRETONS CONTRE CEREALIERES FRANCAIS  
NATION ET NATIONALISME  
PENNADKAOZ GANT YOUENN OLIER  
DOSSIER : ELSASS  
INSOUMISSION BRETONNE : 16 MOIS C'EST LE CHANGEMENT...  
LES PILLARDS DE LA NATION

# SOLIDARITE INTERCELTIQUE

## CORNOUAILLE

Pour la première fois depuis sa création, le Cornish Nationalist Party a participé aux élections aux District Councils le 5 Mai dernier. Cinq candidats représentaient le C.N.P. dans le district de Restormel; Keith HITCHENS à St Enoder, John SAUNDRY à Rock, Kevin BEST à Poltair, James WHETTER à Mevagissey et CURTIS à St Mewan. Le C.N.P. espérait bien remporter un pourcentage important des voix et éventuellement obtenir un siège. On se souvient, en effet, que deux des présents candidats, Whetter et Saundry, avaient obtenu respectivement 37 % et 10 % des suffrages lors des dernières élections aux County Councils.

## ECOSSE

Depuis le référendum de 1979, l'électorat écossais semble de plus en plus tenté par la voie séparatiste. Selon un sondage publié par le SCOTSMAN en mars 1983, 23 % des personnes interrogées désiraient une assemblée écossaise indépendante, une progression de 9 % en quatre ans !!! On remarque par ailleurs que 48 %, contre 42 % en 79, des écossais désirent une assemblée écossaise puissante dans le cadre britannique. Seuls 3 % sont sans opinion. Conclusion: 71 % des écossais pensent que les ANGLAIS N'ONT PAS A DECIDER A LEUR PLACE.

## PAYS DE GALLES

Ambiance électorale là aussi où l'on prépare les prochaines élections générales et de district. Le Plaid Cymru devait y dépasser son ancien score de 6 élus (sur 1522) de 1979. Nul doute non plus qu'il garde ses deux sièges gagnés aux dernières élections générales. Le vote des mineurs gallois, qui ont récemment été en grève contre les charbonnages anglais, devrait peser lourd dans la balance.

## IRLANDE

Violentes attaques contre les forces britanniques à Omagh où l'I.R.A., profitant de ce que les soldats étaient au pub, a piégé l'un de leurs véhicules. L'explosion devait faire un mort et un blessé grave parmi les soldats anglais. 24H après cette attaque, une bombe explosait dans un garage utilisé par l'U.D.R. et le R.U.C., l'I.R.A. annonçait alors « qu'elle désirait rendre la ville garnison de Omagh complètement hostile au personnel de l'armée britannique ». L'I.R.A. devait aussi annoncer qu'elle demandait aux personnes et entreprises collaborant avec l'armée anglaise de faire attention, les menaçant des mêmes punitions. Le Sinn Féin a édité une série de dix cartes postales commémorant la grève de la faim de 1981. Chaque carte postale porte le portrait d'un des dix martyrs et au revers des indications personnelles et les raisons qui l'ont poussé à faire sa grève de la faim.

## AVIS AUX LECTEURS

Suite aux réponses du questionnaire, nous nous sommes aperçus que la plupart de nos lecteurs trouvaient le format de DB/RB trop grand. D'ores et déjà nous diminuons le format. Nous publierons les résultats de notre enquête dans le prochain numéro.

Steven King, Mary Reid et Michael Plukett, militants de l'I.R.S.P., sont depuis plusieurs mois dans les prisons françaises. Deux de ces militants républicains irlandais ont entamé une grève de la faim lors de l'anniversaire de la mort de Bobby Sands. Voici la lettre que nous a transmise Mary Reid :

### Lettre de Mary REID

Par solidarité avec l'action de protection entreprise par Steven KING, à la prison de FRESNES, j'ai l'intention de commencer une grève de la faim le 10 mai 1983.

Je m'élève contre cette affaire à caractère hautement politique, qui a été montée contre Michael PLUNKETT, Steven KING, et moi-même.

Je demande que en tant que prisonniers politiques, le statut politique nous soit reconnu.

Ma famille a cherché asile en France et nous n'y avons trouvé qu'une autre injustice. Avec Michael PLUNKETT détenu à la Santé et mon fils en Irlande, ma famille est cyniquement et cruellement séparée afin que des «réputations prestigieuses» soient sauvegardées.

Avec mes camarades, nous nous joignons à l'hommage universel du 5 mai, jour commémorant la mémoire des 10 grévistes de faim qui donnèrent leur vie dans leur lutte héroïque contre la politique britannique en Irlande.

Le Président Mitterand avait envoyé ses condoléances lorsque Bobby Sands, Député, décéda le 5 mai 1981.

C'est avec un sentiment de désillusion amère que les Socialistes Républicains Irlandais, célèbrent le Second Anniversaire de la Victoire de la «Gauche» le 10 mai 1981, en entreprenant une action similaire pour les mêmes demandes, dans les prisons françaises.

Fleury Mérogis, le 4 mai 1983

Mary REID  
Prisonnière politique  
Irlandaise.

## la boutique irlandaise...



4, RUE DE LA PSALETTE  
(DERRIERE LA CATHEDRALE)  
RENNES

TISSAGES . PULLS . PADDY .  
BIJOUX . LIVRES . DISQUES .  
GUINNESS . POSTERS .

Le samedi 26 juin aura lieu à Ballon le «DEVEZH AR VRO» fête nationale commémorant la victoire bretonne.

Voici les manifestations prévues :  
- à 11H30 inauguration d'une plaque commémorative à BALLON, au lieu-dit La Bataille. Allocations - Bro-Goz.  
- Après-midi : à Saint-Congard, au lieu-dit Coetlen, principale résidence de Nominoe, forcément débat : «de Nominoe... à nos jours».



## COMMUNIQUE

Depuis plus de cinquante ans, des élèves du monde entier s'inscrivent chaque année aux cours de breton par correspondance proposés par l'association OBER. Les nombreux professeurs qui assurent la correction des devoirs sont bénévoles et l'inscription aux cours ne coûte que 75,00 francs.

Différentes méthodes d'initiation sont proposées afin que l'élève puisse, selon son âge et sa technique de travail, avoir un manuel approprié à ses besoins. Pour faire son choix, il suffit d'écrire à l'association qui conseillera chaque personne intéressée.

De plus, il est organisé chaque année un stage d'une dizaine de jours ouvert en priorité à ceux qui ont déjà une certaine maîtrise de la langue, ou qui ont déjà fait une année de cours par correspondance. Le stage aura lieu à Scaer du 20 au 30 juillet. C'est, pour tous ceux qui n'ont pas l'occasion d'utiliser la langue d'une façon quotidienne, une occasion unique de mettre à profit leurs connaissances acquises et créer des liens avec d'autres bretonnants.

Ainsi deux adresses à retenir :  
Pour les cours par correspondances : OBER, Gwaremm Leurvaen, Plufur 22 310 Plestin Les Grèves.  
Pour le stage à Scaer : Anna Ar Beg, 44 rue Jean Rameau, 29000 Quimper.

## BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM ..... PRENOM.....  
ADRESSE .....

Je désire m'abonner au journal DOUAR BREIZH REPUBLIQUE BRETONNE à partir du n° ..... inclus.

Ci-joint un chèque, mandat, CCP, ou autre moyen de virement pour un abonnement.  
Abonnement minimum : 70 F Abonnement logique : 120 F DE SOUTIEN : à partir de 150 F  
HORS HEXAGONE Abonnement normal 100 F DE SOUTIEN : à partir de 200 F.  
Tout courrier est à envoyer à :

DOUAR BREIZH REPUBLIQUE BRETONNE  
BP 1202 35037 RENNES ST CYR

# PENNAD KAOZ

## GANT YOUENN OLIER

République Bretonne : Pegoulz oc'h deuet d'an Emsav ?

Y.O. : Youenn Olier : E derou ar brezel, war-dro ar bloaz 1940. D'ar mare-se em eus kroget da zeskin brezhoneg.

R.B. : Ne oac'h ket brezhoneger a-vihanik neuze ?

Y.O. : Ne oan ket, daoust din bezan bet ganet e Gwaien e 1923, eus kerent a oa brezhonegerion. Hogen kuitaet am eus ar vro abred-tre - ne oan nemet daou vloaz bennak - ha desavet on bet e Cambrai, en hanternoz Bro-C'hall.

R.B. : N'edoc'h ket mui o vevan du-se pa'z oc'h deuet d'an Emsav ?

Y.O. : Nann, n'edon ket. E 1937 e oa distroet va zud da Vreizh, met en em staliet o doa e Breizh-Uhel, e Sant-Jermen-war-Izol hag e Roazhon da c'houde.

R.B. : Kemeret oc'h eus perzh en Emsav e-pad ar brezel ?

Y.O. : Ya, graet em eus, met adal neuze, da lavarout eo, adal 1942, em boa dibabet an emsav sevenadurel a oa renet neuze gant Roparz Hemon.

R.B. : Anavezet hoc'h eus Roparz Hemon ?

Y.O. : Kentoc'h em eus e welet aliesik d'ar mare-se. Me'gav din n'en doa Roparz Hemon darempredoù tost gant den ebet.

R.B. : Klevet em eus lavarout ho poa graet war-dro ur stourm politikel dres goude ar brezel.

Y.O. : Evit gwir em eus graet war dro un tammig strollad a oa e anv «Emsav Pobl Vreizh», a-gevret gant va breur. Ur gelaouenn divyezhek en devoa ar strollad-se, «Avel an Trec'h», o oa renet ganin-me ; ar gelaouenn-se a gemere lec'h ur gelaouenn all, dishualn, a oa e dalbenn «An Avel», bet diazezet e 1945 gant Yann ar Gall.

R.B. : Betek pe da vare eo padet ar gelaouenn hag ar strollad ?

Y.O. : Betek 1948 tost da vat. Ranket em eus kuitaet ar vro e 1950 avat, ha n'eus ket bet tu da genderc'hel ganto.

R.B. : Neuze hoc'h eus kenlabouret gant Al Liamm

Y.O. : Ya, da gentan, betek ar bloavezhioù 1960-62. Dar c'houlz-se em eus kroget da genlabourat gant SADED, dreist-holl etre 1964 ha 1967.

R.B. : Perzh hoc'h eus kemeret ivez e labour ar strollad «Emsav Stadel Breizh» ?

Y.O. : Ya, e-pad daou vloaz bennak, etre 1967 ha 1969 em eus kenoberiet gant ar strollad-se a oa mennet da vezan kendalc'her politikel SADED.

R.B. : N'oc'h ket chomet pelloc'h, perak ?

Y.O. : Emdroadur politikel ar strollad-se war-lerc'h 1968 ne blijte ket din ; ne glote ket gant va mennozhioù donan. Setu penaos on bet rediet da guitaat anezhan. Hogen se a vefe re hir da gontan.

R.B. : D'ar c'houlz-se hoc'h eus savet «Skol an Emsav», e 1969. Met adarre, n'oc'h ket chomet enni, rak, kement ha ma ouzon, hoc'h eus dilezet anezhi e 1974 ?

Y.O. : Ya, a-gevret gant Paul Kalvez.

R.B. : Peseurt abegou ho poa ?

Y.O. : Daou seurt abegou dreist-holl. Fellout a rae d'ar stourmerien a oa deuet er strollad ober bruderezh evit ar yezh, ar yezh poblek da gentan, ha klask mirout ar yezh-se e-touez ar bobl endeeun.

R.B. : Daoust ha ne oa ket se un dra vat ?

Y.O. : A dra-sur, met un emgann kollet en a-raok e oa. Pezh a oa fall en afer-se eo e ouestle ar stourmerien o holl nerzh d'an emgann-se hep kompenn e tremen silvidigezh ar yezh, pe gentoc'h adsavidigezh, dre grouidigezh ur yezh arnevez diorreet. War ar poent-se da vihanen, e oa ar wirionez gant SADED hag ESB. Ha me'gav din n'o doa ket komprenet kement-se renerien nevez SAE e 1974.

R.B. : Ha peseurt abeg all ho poa ?

Y.O. : Adarre durc'hadur ar strollad war-du ar gleizouriezh hag ur gleizouriezh a denne da guzhat pal pannañ an Emsav : adsevel ur vroad vrezhon e Breizh. An durc'hadur kleizour hol lakae da gemer perzh e politikerezh gall ar c'hwec'hkogn. Kement-se a dalveze stankan pep diabell-welied ouzh an Emsav.

R.B. : D'ar mare-se eo hoc'h eus savet «Kristenion Vreizh». Aze ne gomprenomp ket ken. Daoust hag an durc'hadur kristen ne guzh ket ivez ar mennad broadel e Breizh ? Hag a-hent-all, daoust ha tu a zo da zedennan an Iliz zoken ? Atav eo bet enebet an Iliz ouzh Breizh hag ouzh an Emsav.

Y.O. : Gwir eo e laka an dibab kristen hon eus graet Paul Kalvez ha me kudennoù da sevel. Hogen ret-mat eo kompren penaos ned omp e nep doare ur strollad a-berzh iliz ; ne vez ket mui kavet ar seurt-se, koulz lavaret, er c'hwec'hkogn penn-da-benn. Dieub a-grenn omp. Ne lec'hiomp hor stourm kristen tamm ebet e framm ar c'hwec'hkogn, e framm ar broiou keltiek ne lavarant ket, gant ar sonj n'eus un diskoulm da gudennoù hor bro nemet e pa' ar broiou keltiek hag Europa, o kuitaet ar c'hwec'hkogn hep gortoz aotre den ebet. Rak-se ez aozomp beajou ha devezhiou-studi er broiou keltiek, e-lerc'h e keijomp gant Kelted all, Katoliked ha Kristenion eveldomp.

R.B. : Bet oc'h en Iwerzhon warlene ?

Y.O. : Ya, hag hevlene e tistroomp da Gembre da zerc'hel devezhiou-studi e-tal Gaerdydd. Setu aze breman ar pep pouezunan eus hon obererezh en tu-hont d'an devezhiou-studi e Breizh, d'an emvodoù miziek a vez ganimp, ah da embannidigezh ar gelaouenn «Imbourc'h».

R.B. : N'oc'h eus ket respontet d'am goullenn diwar-benn emzalc'h an Iliz.

Y.O. : Gwir eo. Ar pezh a zo sur, n'eo ket bet techet biskoazh an Iliz e Breizh d'an Emsav broadel, dreist-holl da hini «Breizh Atao», ha d'ar strollad broadel e-pad ar brezel kennebeut. Krenv eo oa an Iliz d'ar c'houlz-se hag aon he doa na vije tennet diganti stourmerion'zo gant ur strollad politikel a venne bezan dispac'hel. A-hent-all, daoust m'he doa klasket «mirout» un tammig bihan ar yezh war ar maez, dre «hengounelouriezh» ma fell deoc'h, n'o doa renerion an Iliz e Breizh - Gallaoued anezho, forzh penaos - prederiet biskoazh diwar-benn ar gudenn ha n'o doa, dre-se, levradorezh ebet diwar-benn ar yezh.

Se a zo an tremened avat. Hiziv ez eo aet ken gwan an Iliz e Breizh ma ne dalv mui ar boan derc'hel kont anezhi evel nerzh politikel ha kevredigezhel. Ar pezh a chal ac'hanomp hepken, ni, Kristenion Breizh, eo kement-man : peseurt lec'h he deus ar feiz kristen, da skouer en hon Istor hag en hor sevennadur ? Daoust ha tu a zo da zillizel ar feiz kristen hep dilezel hon hêrezh vroadel war un dro ? Ha dre vras, daoust hag ur bobl a c'hell bevan hep ur feiz bennak, pe gristen pe varksat, pe n'eus forzh Petra ? Setu ar c'hudennoù a glaskomp studian e-barzh Imbourc'h ha sklaeraat etrezomp-ni «Kristenion Vreizh».

R.B. : Kudennoù diaes moarvat, hogen marteze eo vu to da gomz diwar o fenn ur wech all er gelaouenn-man.

### KREISENN VAKANSOU BUGALE

Kreiser **BREZHONEG** *in-rog*

(bugale 6 - 12 vloaz)

Kennig a ra ar Kreiseñn Vakansou Bugale Brezhoneg tremen 3 sizhunvezh (eus an 29 a vis Gouere betek an 21 a vis Eost 1983) e **SIZHUN** (Penn ar Bed). Digor vo d'ar vugale a nozont ger brezhoneg ebet, pe nebeud tre a vrezhoneg.

Gwraet vo war-dro ar vugale gant tud ampart war ar brezhoneg, a lako anezo tamm ha tamm da implij ar yezh. Desket vo brezhoneg ganto a-hed an dewez : en ur debrin, c'hoari, pourmen, en em walc'hin, h.a...

Ul lodenn vad eus al labourioù a denno da Sewenadur Breizh : c'hoarioù breizheg (bazz-dotu, c'hoari-kraon, c'hoari-stouv), tressadennoù keltiek, dansoù Breizh...

Kampin a raio ar vugale ha mont a rint da neuñañ er poull-dour.

Bez 'e c'hello ar gerent ober gant bonioù vakansou.

Pris : 1 450 Lur en oll.

Goullenn an oll didouroù digant :

Sekretourva **AR FALZ**

6, straed Hir / rue Longue

29210 MONTROULES / MORLAIX

Pellgomz : (99) 62.17.20

### GOUEL AR BREZHONEG 83



- Lun** : Fest er marc'had gant Radio Bro Wened ha laz-seniñ Plourazel.
- Meurzh** : filaj e Bivi ar an Deur
- Merc'her** : devezh sinema er skolioù
- Yaou** : Nozvezhiad kan ha son e Tavarn Kerbrenj.
- Gwener** : filaj Beubri hag e Gwern : Tavarn Korn er Pont
- Sadorn** : 2 eur g.m. : forom war ar brezhoneg e Pondivi.
- 4 eur g.m.** : Padrig Ewen, Servat, Bagad Bleimor.
- 9 eur g.m.** : Fest-noz gant Bleizi Ruz, Bagad Bleimor, Le Meur/Join, Lehard/Michel, Dastumerion ar C'hroudis, Merc'hed an Avel, Gege, Bihan/Kerdoncuff, Chantoues de Loudia, Deburez Skouarn.
- Sul** : gouel gant Branvor, Mec Stevens, Gwerz, Boys of the Lough.
- E-pad ar sizhun** : festival sinema war vuhez ar maezioù (filmoù brezhonek, okitanek, iwerzhonek, italianek, gallek). Diskouezadeg war Emile Masson.

PONDI 16 - 23 A VIZ MAE 1983

# LE COMPORTEMENT ETHNIQUE DES ALSACIENS

# DOSSIER ELSAS

Malgré les nombreuses tentatives des Français po faire croire que «l'Alsace est française» et malgré leur utilisation éhontée du nazisme pour éloigner les Alsaciens eux-mêmes du monde allemand, il n'est guère difficile de prouver à quelle Nation appartient l'Alsace.

En effet, il n'est même pas nécessaire dans ce cas, de s'appuyer sur la définition objective de la Nation ; les faits sont si évidents qu'il suffit de les rappeler...

Historiquement, et depuis ses origines, l'Alsace a toujours fait partie du monde allemand, exception faite de 280 ans (autant dire rien dans l'Histoire d'un Peuple) durant lesquels, l'Alsace a été annexée par la France (et encore par intermittence).

Dans l'Histoire allemande des lettres, c'est un Alsacien (le moine Otfried) qui rédige au 8ème siècle la première oeuvre rimée en allemand.

C'est encore un Alsacien (Gottfried von Strassburg) qui est considéré comme le plus grand poète médiéval allemand.

L'écrivain allemand le plus lu (en-dehors de Goethe) est un Strassbourgeois Sebastian Brant. La première bible imprimée en allemand l'a été à Strassburg en 1460, la première histoire d'Allemagne est l'oeuvre de Jakob Wimpheling (1570), encore un Alsacien...

Sous Louis XIV, l'Alsace est occupée par la France mais cette occupation n'est marquée que par une présence militaire ; les échanges commerciaux avec le reste de l'Allemagne demeurent les mêmes.

Durant la Révolution française, 30 000 paysans alsaciens se replient avec les armées allemandes et autrichiennes devant l'avance des troupes françaises (le général en chef autrichien de cette époque est d'ailleurs un Alsacien ; Von Vendenheim) ce qui fera reconnaître à Barère : «le pouvoir de l'identité du langage a été si grand qu'à la retraite des Allemands, plus de 20 000 hommes des campagnes du Bas-Rhin ont émigré...»

«L'identité de langage» : cette reconnaissance implicite de la réalité ethnique par celui qui s'était fait le chantre de la langue française toute-puissante est intéressante...

Après 1870, quand l'Alsace a été libérée par les troupes allemandes, on peut lire sous la plume du Strassbourgeois Karl Hackerschmidt : «...Mon Alsace allemande, mon Elsass libre comme je l'avais rêvée... Est-ce bien la vérité ? Le fillet est-il bien déchiré ? Le joug étranger est-il enfin détruit ? ...»

Certes, à cette époque, une majorité de la population, intoxiquée par la propagande française, ne semble pas souhaiter le rattachement à l'Allemagne du moins pas de la manière dont cela s'était passé (annexion) et aux premières élections d'après 1870, l'ensemble des députés envoyés au Reichstag sont des «protestataires» mais déjà, en 1877, un tiers des députés sont autonomistes et leur programme vise à faire de l'Alsace un état fédéré de l'Empire allemand au même titre que les autres Länder.

Une fois cette revendication obtenue, l'échiquier politique alsacien devint le même que dans le reste de l'Allemagne («Zentrum», libéraux et sociaux-démocrates).

En 1912, les derniers francophiles, regroupés dans le National Bund de l'Abbé Wetterlé n'obtinrent que 3,2 % des voix...

En 1914, à la déclaration de la guerre, les jeunes Strassbourgeois défilèrent en chantant «Die Wacht am Rhein» et en 1918 après la défaite allemande et l'abdication du Kaiser, Strassburg comme toutes les grandes villes allemandes était aux mains des soviets d'ouvriers et de soldats. Le mouvement gagna peu à peu toute l'Alsace et la tentative révolutionnaire ne prit fin qu'avec l'occupation française.

Après la seconde guerre mondiale les Alsaciens se levèrent «en masse» pour soutenir leurs compatriotes compromis dans le massacre d'Oradour s/Glanne. Ce soutien n'était certes pas un accord avec les «méthodes» (1) mais avait même la désapprobation unanime sur les actes, les Alsaciens plaçaient la solidarité ethnique ; leurs compatriotes n'avaient pas à être jugés par des Français.

Ainsi, dans toute l'Histoire alsacienne, l'opposition à la France et le rapprochement avec le reste de l'Allemagne est criant mais cette évidence historique n'est pas seule à prouver l'appartenance de l'Alsace au monde allemand.

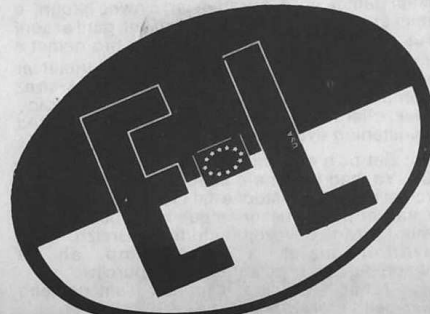
Aujourd'hui encore, l'Alsace «pense» allemand.

Les similitudes entre les réactions alsaciennes et les réactions allemandes sont éclatantes, que ce soit dans le domaine religieux (la seconde religion d'Alsace, le protestantisme, se rattache au courant luthérien comme en Allemagne et non au Calvinisme comme en France) ou dans le domaine politique (les écologistes obtiennent en Alsace comme en R.F.A. des scores très élevés et ils y représentent une réelle force politique alors qu'on commence seulement à les prendre au sérieux, en France, au moment de «report de voix» au second tour des élections...)

En fait, peut-être n'était-il même pas nécessaire de rappeler l'Histoire de l'Alsace ou de souligner les similitudes actuelles entre l'Alsace et le reste de l'Allemagne ; il suffisait pour se convaincre de passer quelques jours en Alsace et de constater que les Alsaciens parlent allemand, que leurs patronymes sont allemands (même si les Français essaient de transformer Mulhausen en Mulhouse, Meisengott en Maisongoutte ou Schletsadt en Sélestat !), que leurs coutumes sont allemandes, que leur architecture est la même que celle qu'on trouve de l'autre côté de la «frontière», en Forêt-Noire...

Bref, pendant qu'on ne cesse de nous rabacher que «l'Alsace est française», il suffit d'ouvrir les yeux et les oreilles pour constater qu'elle est allemande.

(1) Le prétexte choisi pour la défense était d'ailleurs on ne peut plus fallacieux puisque les Alsaciens prétendaient que leurs compatriotes avaient été enrôlés «de force» alors que seuls des volontaires appartenaient à la Waffen S.S.



## UN DOSSIER D'HOEL ARGWAR'H...

Une Nation est «une communauté humaine stable, historiquement formée, de langue, de territoire, de vie économique et de culture (1)».

Sur le plan mondial, un équilibre s'installe quand les frontières, autrement dit, quand une nation s'exprime dans un Etat et que ce dernier est une Nation.

Toute l'Histoire des Peuples tend vers cet équilibre, tant qu'il n'est pas perturbé : le nationalisme (2).

Celui-ci peut prendre des formes séparatistes lorsque la nation est minoritaire, à l'exemple de la Bretagne. Il peut aussi prendre des formes unionistes quand les différentes communautés sont séparées par des frontières étatiques ; c'est le cas des Basques.

C'est le cas, aussi, de l'Allemagne, écartelée entre douze Etats voisins.

Nous nous sommes attachés, dans ce dossier au cas de l'Alsace et du Lothringen.

Pourquoi l'Alsace ? D'une part, bien sûr, parce qu'elle subit la même domination que la Bretagne, elle apparaît du même coup comme très proche ! D'autre part, ce cas où la lutte nationale doit prendre des formes séparatistes ou unionistes nous a semblé fort intéressant...

Et enfin, il faut bien l'avouer, parce que le dossier est brûlant... Rares sont ceux qui osent remettre en cause les fables accréditées de «l'Alsace française», «séparatisme alsacien : nazisme» etc. Il n'est guère de cas où le Nationalisme, réaction naturelle de la nation, se soit transformé en spectres idéologiques.

Nous devons admettre que, dans ce cas, les Français ont bien conscience de la situation psychique, les Alsaciens devront se débarrasser du carcan d'idées plus difficile.

Ce sujet, donc, personne n'ose l'aborder qu'avec des pincettes !

(1) définition de J. Staline, voir article «Nation et nationalisme» (2) ce nationalisme ethnique étant évidemment à l'opposé du nationalisme artificiel qui espèrent y trouver un ciment entre leurs différentes communautés.

## LE PANGERMANISME

**PANGERMANISME** : doctrine consistant à rassembler les divers territoires allemands en un même état.

Precisons que la traduction française du Alldoischer est impropre puisque les Peuples d'origine germanique autre que les Allemands (Anglais, Néerlandais, Frisons et Scandinaves) ne sont pas concernés.

On ne peut aujourd'hui parler de pangermanisme sans voir se dresser le spectre du nazisme ; pratiquement, le sujet est tabou.

Pourtant, prétendre rassembler tous les Allemands disséminés dans un seul et même Etat est on ne peut plus naturel... Quoi de plus naturel pour une Nation que de vouloir se doter d'un Etat dont les frontières recouperont les frontières historiques, humaines, linguistiques de son véritable territoire ? Quoi de plus naturel pour un Peuple que de chercher à se réunir, à travailler, à se gouverner dans un même ensemble ? C'est ce que font les Irlandais, les Basques, les Arméniens, les Kurdes... Le pangermanisme est aussi légitime que le panarabisme...

Mais la crainte d'une «grande Allemagne» fausse le jeu.

Au lendemain de la guerre, et malgré l'anéantissement du nazisme, tout ce qui aurait pu évoquer la grandeur allemande était banni. Depuis, le redressement économique de la R.F.A. fait craindre aux puissances politiques et économiques l'apparition d'une «troisième super-puissance» qui modifierait l'équilibre mondial... Une Allemagne unifiée, avec un territoire, une population, des richesses cinq fois plus importants que ceux de l'actuelle «Allemagne» pourrait, certes, élever (un peu trop ?) la voix dans le jeu mondial.

Ainsi, l'utilisation partielle qu'a fait Hitler du pangermanisme est-elle bien utile aux politiciens contemporains qui se protègent du super-«ouclier» «pangermanisme : nazisme».

L'invasivité à vrai dire ne les dérange pas. Que la ligue pangermaniste (Alldoischer Verband) soit très antérieure à Hitler (1891) ne modifie en rien leur conviction, et il ne faut surtout pas leur dire qu'en fait la politique territoriale nazie n'a eu de «pangermaniste que le nom ce serait démolir leur argument favori. Il est vrai que Hitler s'est servi du pangermanisme pour inclure dans le Reich l'Autriche (1), les Sudètes, Dantzig, l'Elsass-Lothringen, le Luxembourg, l'Eupen et Malmédy, mais il y a à l'inverse, incorporé à l'Empire des territoires non-allemands (Tchéquie ou Pologne) et ne s'est jamais soucié de l'Allemagne Suisse ou du Sud-Tyrol qu'il a laissé «italianiser» par Mussolini de façon abjecte.

Le pangermanisme, en fait n'a aucune coloration «idéologique» au sens partisan de ce terme. C'est simplement une doctrine nationale et populaire dans la mesure où elle veut réunifier une Nation et regrouper un peuple (1) L'Autriche qui, réduite à son seul territoire allemand au traité de Saint-Germain (1919) avait demandé son rattachement à la République Allemande de Weimar (position soutenue par l'extrême gauche autrichienne dont Otto Bauer leader du Parti Social Démocrate (marxiste).

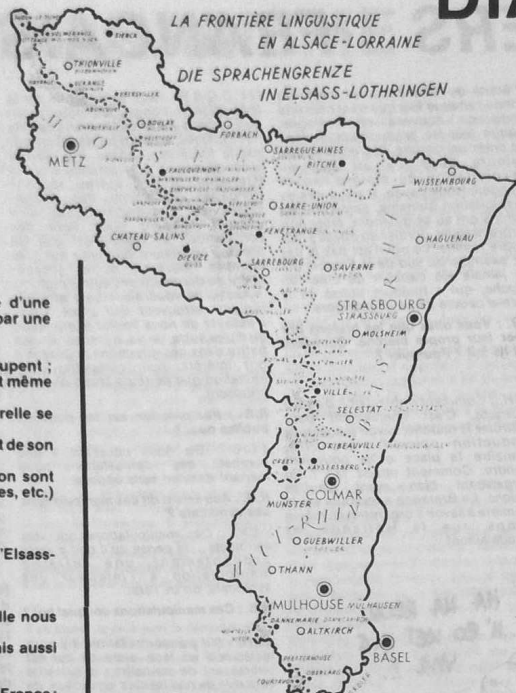


Sur cette carte ne figurent pas les Allemands de la Volga totalement coupés de leurs compatriotes. Avant-guerre, ils formaient une République Autonome de la Volga mais, déportés en 1941 avant l'invasion de la Wehrmacht (Staline les considérait comme des «collaborateurs» potentiels), ils sont aujourd'hui installés au Kazakhstan, en Russie, près des territoires frontaliers, et en Kirghizie.

D'autre part, cette carte reconnaît la ligne «Oder-Neisse», c'est-à-dire l'actuelle frontière allemande de l'Est. En effet, lors de l'annexion de la Prusse Orientale et de la Silésie par les Polonais et les Russes, ceux-ci, craignant les inévitables résurgences futures de nationalisme ethnique ont vidé ces territoires de leur population qu'ils ont déporté en R.F.A. Ethniquement parlant, il n'est plus possible de parler de territoires allemands dans ces contrées où la population, d'implantation récente, est entièrement slave. On peut remarquer - sans que cela justifie de telles méthodes - que ces territoires étaient slaves au Moyen-Age et qu'ils ont été progressivement conquis par les Allemands au cours de l'Histoire, dans leur «Drang nach Osten» (marche vers l'Est)...

# DOSSIER ALSASS

# L'ALSACIEN DIALECTE ALLEMAND



ont le même dialecte et le même accent, se reconnaissent cependant très bien au bout de quelques minutes de conversation ; l'Alsacien glisse inmanquablement des termes français dans ses phrases...

dialectes français ont quasiment disparus et il est très difficile pour un Français d'imaginer qu'un dialecte puisse avoir une « valeur » culturelle.

Pour sa tentative de francisation de l'Alsace, la France continue de s'appuyer sur le fait que l'Alsacien n'est « qu'un dialecte ». Elle a parfois tenté de démontrer que c'était un « dialecte celtique... ! C'est «logique», puisque les Alsaciens sont Français, leurs ancêtres sont Gaulois et leur dialecte est donc... une survivance du Gaulois ! Cette théorie grotesque n'a eu qu'un temps et, en règle générale, les Français omettent simplement de préciser à quelle langue se rattache ce dialecte.

En fait, le cas de l'Alsace n'est pas isolé. Tous les «Lander» de R.F.A. ont leur dialecte plus ou moins hermétique et s'ils survivent, chacun avec son originalité, c'est précisément parce qu'il existe une langue littéraire, le Hoch Deutsch qu'«cimenter» l'ensemble. Ainsi, dire que l'Alsacien n'est pas du «Hoch Deutsch» est une évidence, mais dire que ce n'est pas du «Deutsch» est un non-sens. L'Elsasserditsch (deutsch se dit ditsch en dialecte alsacien) c'est à dire «Allemand alsacien» est bien une forme d'Allemand comme le «Schwyzerditsch» (Allemand suisse) ou n'importe lequel des nombreux dialectes parlés dans le monde allemand.

Si vous précisez que c'est un dialecte allemand, les Français se cantonnent derrière le «ce n'est qu'un dialecte». En effet, les

aine stable, historiquement constituée, née sur la base d'une vie économique et de formation psychique qui se traduit par une...  
le quand les frontières d'une Nation et d'un Etat se recoupent ; e dans un Etat et que cet Etat ne représente qu'une seule et même...  
et équilibre, tant qu'il n'est pas atteint, une réaction naturelle se...  
tes lorsque la nation concernée est assujettie, à un moment de son...  
ple de la Bretagne vis-à-vis de la France).  
tes quand les différentes composantes de la même Nation sont...  
est le cas des Basques, des Catalans, des Arabes, des Kurdes, etc.)  
telée entre douze Etats différents.

dossier au cas de l'une de ces douzes composantes : l'Elsass-

la même domination que nous ; étrangère à la France, elle nous...  
che !  
e doit prendre des formes non seulement séparatistes mais aussi...  
nt...

le dossier est brûlant...  
use les fables accréditées décennies après décennies par la France :  
ne : nazisme» etc.

ne, réaction naturelle d'un peuple colonisé, soit aussi entaché de...  
as, les Français ont bien joué ; avant d'envisager une libération...  
rasser du carcan d'idées préconçues qu'on leur a imposé : ce sera le

qu'avec des pincettes ; raison de plus pour que nous y attachions.

Nation et nationalisme» dans ce même numéro.  
llement à l'opposé du nationalisme étatique secrété par les Etats  
ent entre leurs différentes composantes et une justification à leurs

Annexion, colonisation puis tentatives d'assimilation ; le colonialisme français est passé maître dans l'art d'intoxiquer «les masses». Considérant à juste titre que la langue parlée dans un pays est le symbole de la Nationalité de celui-ci, la France a tenté en Alsace, comme dans tous les pays qu'elle a colonisés (Bretagne, Euskadi Nord, etc.) d'implanter le français en déconsidérant la langue primitivement utilisée.

Ainsi, après la conquête, première phase de la colonisation, les français ont tenté d'imposer les coutumes françaises en Alsace. Par exemple, un arrêté pris par Saint-Just en 1794 invite les Alsaciens à «quitter les modes allemandes puisque leurs cœurs sont français» (sic). Dans une troisième phase, quand le principe des nationalités et du «droit des peuples à disposer d'eux-mêmes» commence à percer, il devient gênant de paraître imposer la langue française dans un pays étranger. Commence alors le stade de la dérision et du mensonge par omission : l'Alsacien ne parle plus Allemand comme on l'admettait quelques années auparavant, mais un «dialecte», et on se garde bien de préciser de quelle langue... Grâce à cette fable, les Français se «dédouantent» vis-à-vis de l'opinion internationale ; en imposant leur langue en Alsace, ils ne font finalement qu'intégrer une fraction primitive de leur «nation» au sein de la grande culture française... !

Surtout cette tactique va permettre d'isoler l'Alsacien («Elsasserditsch») de sa langue mère, le HochDeutsch, allemand littéraire et donc de l'ensemble de la Nation allemande. De plus, coupé de la langue écrite, un dialecte ne peut que périr et disparaître. Dans l'esprit des Français, l'Alsacien est donc condamné. Le but est encore loin d'être atteint et la culture allemande, via la langue, reste vivace en Elsass. Pourtant, il faut admettre que les Français ont déjà marqué des points. Par exemple, les Alsaciens et les Badois de la Forêt-Noire qui



Transcription en Allemand littéraire du texte alsacien :  
«Weisse Bube, wenn die Störchen über Elsass fliegen, horen sie iberall fränzösisch reden, dann meinen sie, sie waren noch nicht angekommen und fliegen wieder.»  
En Français :  
«Sache gamin, que quand les cigognent survolent l'Elsass, elles entendent partout parler Français, aussi pensent-elles qu'elles ne sont pas encore arrivées et elles continuent.»

## Les Allemands en Europe

Trois Etats à dominante allemande :  
- La République Fédérale d'Allemagne (R.F.A.) qui contient également une minorité frisonne au Nord-Ouest et une minorité danoise en Schleswig-Holstein.  
- Population allemande - 61 500 000 H.  
- La République Démocrate allemande (R.D.A.) qui renferme une minorité slave les Sorabes au centre.  
- Population allemande - 16 800 000 H.  
- La République d'Autriche avec 7 500 000 habitants allemands et deux petites minorités, des Slovènes et des Croates.

Un cas particulier :  
- La Suisse qui est une fédération de petits Etats autonomes (les cantons) : elle est allemande à 75 % (français : 20 % Italiens : 4 %, Retho-romans : 1 %).  
- Population allemande : 4 665 000 H.

Une principauté :  
- Le Lichtenstein avec 22 000 habitants.

Un état officiellement francophone dont toute la population est germanophone...  
- Le Luxembourg ; 350 000 H.

Des minorités allemandes réparties entre différents Etats :  
- en Belgique ; les cantons d'Eupen et de Malmédy - 100 000 H.  
- en France ; l'Elsass-Lothringen - 2 018 000 H.  
- en Italie ; le Sud-Tirol - 240 000 H.  
- en Tchécoslovaquie ; les Sudètes - de 3 300 000 en 1945, il n'en reste aujourd'hui que 85 000.  
- en U.R.S.S. ; les Allemands de la Volga - 1 800 000 H.  
- au Danemark ; 15 000 H.

Au total, une population de 95 095 000 Allemands réparties entre douze Etats différents.

mands de la Volga... Avant-guerre, ils... Volga mais, déportés... (Staline les considé...), ils sont aujourd'... près des territoires...  
ligne «Oder-Neisse»,... de l'Est. En effet, lors... de la Silésie par les... nant les inévitables... nique ont vidé ces... porté en R.F.A... possible de parler de... s où la population... ave...  
de telles méthodes -... n-Age et qu'ils ont été... mandés au cours de... marche vers l'Est)...

## DANS LE PROCHAIN NUMERO

### LE COMPLEXE ALSACIEN POINTS DE REPERE HISTORIQUES LOTHRINGEN QUELQUES VERITES SUR LA FRANCE ET L'ALSACE



# NATION ET NATIONALISME

«Ma lyre est allemande, elle résonne de chants allemands, mais par amour du coq gaulois, mon épée est fidèlement française»

Cette citation de Stöber poète alsacien mort en 1835 met en évidence deux conceptions totalement opposées de la Nation.

L'une s'appuie sur les faits - Stöber parle et est allemand - c'est une conception objective. L'autre est affaire de choix, d'opinion - Stöber choisit de se battre pour la France - c'est une conception subjective.

A ces «deux types de Nations» correspondent deux attitudes «nationalistes» radicalement opposées : le nationalisme ethnique et le nationalisme étatique.

Alsacien, Flamand...) et à l'inverse, ne revendique pas le titre de «Français» pour les autres populations francophones (Wallons, Suisses romans, Québécois, etc.).

- Il n'existe pas plus, en France, de communauté de vie économique ; les intérêts des diverses régions sont, au contraire, fréquemment opposés (les intérêts des éleveurs bretons sont contraires à ceux des céréaliers du bassin parisien, l'industrie bretonne, à la perte de l'indépendance, a été ruinée en grande partie par les Industriels du Nord de la France, etc...)

On ne peut pas non plus parler de «communauté de psychisme» en France ; il est symptomatique que si chacune des ethnies de l'hexagone se prête à des caricatures, il n'en existe par contre aucune qui englobe à la fois le Breton, le Basque, le Français, l'Alsacien, etc...

Jusque dans le domaine religieux, les différences marquent l'absence totale de communauté entre les habitants de l'hexagone ; les protestants alsaciens se rattachent au courant luthérien alors que dans le reste de l'hexagone, le protestantisme est d'essence calviniste. Quand les guerres de religion faisaient rage en France, le protestantisme n'existait en Bretagne que chez la noblesse des villes frontalières, etc...

Il est inutile de prolonger la démonstration ; la France, l'Etat français actuel ne correspond nullement à une Nation, au sens objectif du terme.

Ce n'est, en fait, que depuis la Révolution Française que s'est élaboré le projet de créer une Nation française, auparavant, il existait un Etat représenté par une personne, le Roi, qui régnait sur des Nations, des provinces, etc... mais en aucun cas sur «Une» Nation.

Mais, bien évidemment, on ne peut pas créer de toutes pièces une communauté humaine, il fallait donc trouver, pour justifier les prétentions de l'Etat français au titre de nation, un autre type de définition qui ne s'appuierait plus sur les faits mais sur les opinions, une définition qui pourrait s'adapter à tous les changements de frontières, qui ne tiendrait pas compte des cultures, des ethnies, des langues...

Cette définition, c'est Renan qui l'a trouvée.

Renan, Breton et bretonnant, connaît aussi bien l'Histoire de son pays que celle de l'Etat qui le domine. Aussi sait-il qu'une définition de la nation basée sur la constatation des faits est inapplicable à la

France ; c'est pourquoi il appuie sa définition sur un principe subjectif, le volontariat : «Une Nation est (...) le consentement mutuel et le désir de vivre ensemble (...) avoir fait de grandes choses ensemble, vouloir en faire encore...»

Afin de lever toute ambiguïté, il ajoute que «l'oubli et même l'erreur historique sont un facteur essentiel de la formation d'une «nation», et c'est ainsi que le progrès des études historiques est vraiment pour la nationalité, un danger...»

Le caractère artificiel de ce qu'on appelle aujourd'hui la «Nation» française n'est plus à démontrer.

En fait, s'il existe bien une nation française elle ne correspond nullement à l'hexagone ; pour celui-ci (agglomérat de plusieurs Nations) seule la notion «d'Etat» est applicable - l'Etat français est à la France ce que la Grande-Bretagne est à l'Angleterre.

Tout ce qui subsiste, dans la définition subjective d'une nation, c'est la volonté représentée par l'Etat.

L'Etat français ne se justifie que par la domination et par la force de l'habitude. Pour appuyer cette domination, apparaît le «nationalisme étatique», appuyé sur la notion subjective de la nationalité, sur le «volontariat», ce nationalisme ne peut qu'être autoritaire.

Dans le cas de l'Etat français, il servira de justification à ses prétentions sur les Nations qu'il domine et sera utilisé pour tenter de créer une cohésion entre les éléments fondamentalement différents dont cet état est composé.

A l'inverse, quand une Nation est opprimée, une réaction naturelle apparaît ; c'est le nationalisme ethnique.

En effet, comme toute communauté humaine stable, la Nation tend vers son plus grand équilibre et cet équilibre ne peut s'établir que si toutes les forces extérieures sont neutralisées. Autrement dit, si elle est indépendante.

Ce nationalisme est donc libérateur puisqu'il tend à rendre à un Peuple ses ressources non seulement matérielles mais aussi intellectuelles ou culturelles.

Il sera également - forcément - limité dans le temps puisque lié à l'accession à l'Indépendance d'une nation colonisée. Au-delà il n'aurait «d'utilité» que pour opprimer d'autres nations et il se transformerait alors en nationalisme étatique comme celui des Français.

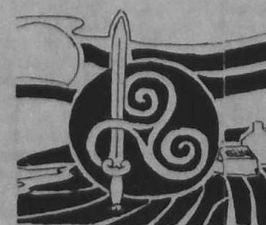
Tout comme seules les véritables Nations parviennent à traverser l'Histoire pendant que les Etats artificiels périclitent, se modifient, etc... On constate que le nationalisme ethnique est le seul à subsister en cas de crise.

Par exemple, dans le récent conflit des Malouines, tous les Peuples latino-américains se sont solidarisés contre la Grande Bretagne. Les désaccords idéologiques (combien importants dans ce cas, pour tant !) se sont effacés devant la solidarité ethnique.

De même, pendant la première guerre mondiale, parlait-on en Suisse du «fossé moral» ; tous les Suisses allemands optaient pour l'Allemagne, tous les Suisses romans pour la France...

C'est normal. Le nationalisme ethnique étant une réaction naturelle, inévitable, il passe avant toutes considérations idéologiques et sectaires. De même, le but premier de toute Nation colonisée : l'accession à l'Indépendance, passe avant toute autre considération. Mieux, elle est même la condition préalable nécessaire à toute autre libération (économique, sociale ou culturelle).

Hoel ARGWRAC'H



# LE POUVOIR CORROMPT

Un militant breton devient conseiller municipal à Rennes, en 1977, lorsque la mairie passe à gauche. Il y est toujours et a en charge les cultures spécifiques. Sont considérées comme spécifiques par la municipalité : la culture bretonne, la culture cambodgienne, la culture musulmane, etc... Cela le gêne-t-il, lui ancien professeur de breton, de mettre au même niveau culture bretonne et cambodgienne, ou musulmane ? Pas du tout. Ses subventions municipales ? 0 centime (pour rappel, la maison de la culture de Rennes touche 20.000.000F).

Pour lui, il y a maintenant 2 peuples en Bretagne, et plus seulement un. Sans doute est-ce pour cela qu'il a quitté l'U.D.B. pour rejoindre des écologistes. Et tant qu'à faire il s'est élevé récemment contre la proposition de voter une motion lors de l'assemblée générale de l'U.P.R.A.B. (union du pays rennais des associations bretonnes), car ils ont violé la «légalité républicaine» !

Laquelle ? pas celle des bretons en tout cas. Voilà jusqu'où peut mener de fréquenter les couloirs du pouvoir français en Bretagne.



## AVANT...APRES



# TROUVEZ L'ERREUR

COMMUNIQUE SUITE A L'ACTION A LA FRONTIERE FRANCO-BRETONNE.

Des inscriptions séparatistes «BREIZH-BRETAGNE» et «FRANCE-BRO C'HALL» ont été effectuées en LOIRE-ATLANTIQUE sur la plupart des grandes routes entrant respectivement en Bretagne et en France. La Fédération du SPV de LOIRE-ATLANTIQUE revendique cette action. Cette action entre dans le cadre de l'intégrité du territoire breton. Les Français essayent depuis de nombreuses décennies de débretonner le département de LOIRE-ATLANTIQUE. Nous ne laisserons pas faire. Ce département fait partie intégrante de la Bretagne avec la ville de NANTES, ancienne capitale historique du duché de Bretagne. Ce territoire assurera la prospérité économique de la future république bretonne avec ses nombreuses industries le long de l'estuaire de la Loire, ses cultures maraichères, ses vignobles... Aussi, fort de notre bon droit, nous ne céderons pas tant que la France possèdera un seul pouce de terrain qui ne lui appartient pas.



Madame, Monsieur,

J'ai bien reçu votre demande relative à la révision de dénomination du boulevard Gambetta à BREST.

J'en prends note et ne manquerai pas de vous tenir informés de la suite réservée à votre requête.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Suite à la rebaptisation des rues, boulevards et avenues Gambetta en «Straed merzerien Conlie ha disujidi vrezhon» (rues des martyrs de Conlie et des insoumis bretons) ; la mairie de Brest nous a fait parvenir cette lettre.

Brest sera-t-elle la première ville de Bretagne à renier un homme politique français pour honorer des Bretons ?

**SOUTENEZ  
LES IDEES  
REPUBLICAINES  
BRETONNES.  
ENVOYEZ VOS DONS A**

**SPV BP 120**

**29267 BREST CEDEX**

<b>Crédit Mutuel de Bretagne</b>			
BANK banque	DORRELL guichet	NIVERENN AR GONT numéro de compte	ALCH de RIB
15589	29759	00035010044	73
LECHADUR domiciliation			
CCM BREST SAINT MARTIN			

# 16 MOIS... C'EST LE CHANGEMENT



sanction est nul. Les jeunes Bretons sont de plus en plus nombreux à refuser la soumission à la France et à son armées. Ils luttent pour la reconquête de la Souveraineté Nationale de la Bretagne et leur combat ne s'arrêtera pas

Après la lecture du verdict, Youn Chaillou rentrant à Jacques Cartier.

Le verdict du procès de Youn Chaillou et Yannig Le Bechennec a été rendu le 29 avril à Rennes. Ces deux insoumis bretons ont été condamnés à 16 mois de prison pour insoumission et refus d'obéissance et deux mois pour détérioration du matériel des armées, les deux peines étant confondues. Nous sommes obligés de constater que le tribunal correctionnel spécialisé dans les affaires militaires ne s'est guère montré plus clément envers les idées indépendantistes bretonnes que le défunt T.P.F.A. En effet, ce sont bien une fois de plus les idées qui ont été jugées : il suffit de rappeler qu'un insoumis français (s'insoumettant pour des raisons qui ne sont pas dangereuses politiquement) reçoit une peine de dix à six mois selon les cas. Deux poids...

deux mesures, un tribunal français en Bretagne qu'il, soit civil ou militaire est toujours un tribunal d'exception. Nous avons pu le constater durant le procès quand ce tribunal n'a jugé bon d'entendre ni H. Kerrain et B. Corbel s'exprimant en breton ni B. Boulc'h insoumis breton emprisonné à Jacques - Cartier car le président s'estimait suffisamment informé. «C'est bien là l'attitude des tribunaux aux ordres qui ne cherchent jamais à en savoir plus sur les motivations des inculpés, puisque leur verdict dépendra uniquement des ordres du pouvoir. Youn Chaillou déclarait lors de la lecture du verdict : «Le pouvoir français a montré sa faiblesse car on ne condamne pas des idées minoritaires qui ne pourraient être dangereuses». Le pouvoir dissuasif d'une telle

## Kreizenn Gelaouiñ

<b>BRETAGNE</b>	Associant 30 organismes bretons
<b>RENNAIS</b>	Implantés dans le pays de Rennes.
<b>INFORMATIONS</b>	Sur la langue bretonne, le gallo, l'histoire, la danse la musique, l'édition, les sports bretons, les fêtes... Toute la Bretagne au quotidien !
<b>BRETONNES</b>	Tout ce que vous cherchez sur la matière bretonne, Le CRIB peut vous aider à le trouver
PERMANENCE : du Lundi au Vendredi Tel (95) 30.06.87	C.R.I.B. 30, Place des Lices 35000 RENNES

# LE MARDI 21 JUIN A RENNES PROCES DE B BOULC'H, INSOU MIS BRETON

## INVENTAIRE D'AUDIENCE

Un procès politique, une saisie directe, un palais de justice transformé en un ballet de police pour quatre douzaines de policiers assortis. Deux fois huit jours de préventive, dix heures de procès, deux prévenus remis en prison car ils avaient voulu saluer deux INSOU MIS BRETONS. Deux bagages militaires, dont un cachant une cicatrice militaire, un platre militaire, trois, quatre ou cinq ? certificats médicaux et militaires pour in-capacité probable. Une apparition de matraque, une inversion de lunettes, une présomption de fracture, une disparition de chaussures, mais... qui a les chaussures du nouvel INSOU MIS BRETON. Un prévenu muni de : trois laines, dont deux avec muselière, un gendarme qui veille, deux chiens de race policière, un chef qui surveille, une paire de menottes, six aboiements, deux C.R.S. : un INSOU MIS BRETON va aux toilettes. Neuf gendarmes témoignant pour trois gendarmes se portant partie civile, et se portant parfaitement, et rédigeant partialement trois procès verbaux en tant qu'incapables probables. Deux témoins bretons, insoumis, enchaînés, un pas sale gueule de pas breton, dix autres témoins pour la défense, bretons, libres, surveillés par deux chiens d'attaque et de défense, équipés de muselières avec laines et policiers réglementaires : un procureur à qui, la police procure, des inculpés bretons, deux avocats de choc, une plaidoirie de CHOUCQ, et demain ? combien d'INSOU MIS BRETONS ?

# LES PILLARDS DE LA NATION

Nous avons tous appris dans les écoles de la France, le dévouement du Grand ministre des Finances du Grand Roi Soleil. Ce Colbert travaillait 16 heures par jour. Il est mort de chagrin à cause des folles dépenses de son Roi ! Mais il n'est pas mort avant d'avoir ruiné la Bretagne et fait prendre les dizaines de milliers de Bretons révoltés, qui avaient entrepris de chasser de leur Patrie l'infecte présence de l'Etat Etranger. On a naturellement, omis d'apprendre aux écoliers la révolte de la Bretagne, et Sébastien Ar Balp personne n'en a entendu parler. L'académie a aussi omis de porter à notre connaissance que le Grand Colbert était l'un des plus grands voleurs du Royaume. Il a affamé les Bretons pour permettre à son Roi de dépenser, mais il a rempli ses coffres personnels et laissé à ses héritiers une énorme fortune.

Dans le Royaume de Louis XIV les deux plus grands Pillards de la Nation s'appelaient Fouquet et Colbert. Dans l'Etat Français actuel il n'y a pas de Pillards de cette envergure, mais il y a des dizaines de milliers de Pillards qui empochent en 1982 plus de 30 milliards de Francs de primes, d'indemnités, d'avantages en nature, en plus de leurs très confortables rémunérations de base.

Les Républicains changent de numéro, la Gauche remplace la Droite, et les Seigneurs Administrateurs Hauts-Fonctionnaires continuent à améliorer les Avantages acquis par leurs prédécesseurs. Laurent Fabius, ministre du Budget ; Anicet Le Pors, ministre de la Fonction Publique, ont publié au Journal officiel de fin Janvier 1982 les traitements des Hauts Fonctionnaires les mieux rémunérés, et aussi les traitements des Ministres.

Ainsi Gaston Defferre, ministre d'Etat était rémunéré 25.500 F par mois en Janvier 1982. Un Ambassadeur de France à peu près autant, le Vice-Président du Conseil d'Etat seulement 22.200 F.

Ces chiffres ont été diffusés par tous les journaux au début du mois de février. Les citoyens ont pu se rendre compte que la Classe Dirigeante de l'Etat ne percevait pas beaucoup comparé aux salaires payés dans les usines aux ingénieurs et autres P.D.G.

Monsieur Fabius, et son collègue Le Pors, ne sont pas des menteurs. Au Journal officiel il s'agit des salaires de base, en principe inférieurs de 3 à 10 fois le total ; salaire plus indemnités, plus primes, sans compter les avantages en nature. Monsieur Fabius salarié à 22.500 F, reçoit chaque fin de mois plus de 70.000 F. C'est peu comparé aux fabuleux revenus des Trésoriers - Payeurs Généraux, qui varient de 150.000 F à plus de 300.000 F par mois. Ces messieurs ajoutant à leurs salaires et indemnités la prime du rendement : 1/1000ème, prélevé sur les sommes qui passent sous leur contrôle. Le Trésorier payeur Général du Finistère sera chargé de fournir les sommes d'indemnisation du préjudice causé par l'Amoco-Cadiz, disons 90 milliards de centimes ? Un mois exceptionnel pour ce Pillard. Il

ajoutera 90 millions de centimes à sa Confortable mensualité.

Les Seigneurs de la Classe Dirigeante, ces Pillards de la Nation, ont améliorés sous les Républiques, les scandaleux Privilèges, héritage des Royautés et des Empires. Mais avec la Gauche au Pouvoir c'est le changement ? Monsieur Lauriol, député R.P.R., écrit à monsieur Mauroy, Premier ministre, pour lui demander des explications sur l'augmentation de 300 % des membres du Gouvernement entre juin 1981 et le 31 décembre ! Mauroy répond à Lauriol que durant cette période les Ministres n'avaient bénéficiés que de 34,1 % d'augmentation de leur salaire de base. Pendant cette même période le smicard a été augmenté de 19 %

34 % de mieux aux Seigneurs Tout à l'oeil, qui ne dépendent rien, qui à chaque fin de mois engrassent leurs comptes en banque à dizaines de milliers de Francs, et de 19 % à ceux qui avec 2.500 F payent leurs transports pour aller au travail, leur loyer, etc... et même des impôts.

Quelle magnifique exemplaire répartition du revenu national aux... plus défavorisés !

Le facteur d'antan faisait sa distribution du courrier à pieds. Il était normal qu'il perçoive une prime de chaussures. Il l'a encore, environ 120 F par an, pour acheter un soulier ? Son Directeur des Postes a un logement de fonction, une voiture de fonction, de l'essence et quelques autres privilèges. Il a aussi un salaire supérieur à 20 000 F auquel s'ajoute une indemnité mensuelle de 7 500 F pour frais de déplacements. Des privilèges et mille et une combines. Par exemple la Prime d'Egout, datant de Louis Philippe, dont bénéficient les Conseillers d'Etat, ceux de la Cour des Comptes, une petite compensation de 25 000 F par an.

Le Préfet Maritime a une solde de base de plus de 22 000 F, agrémentée d'impressionnantes indemnités, primes. Il a aussi un morceau de tissu qui lui rapporte une petite fortune. Cette marque est hissée en permanence sur un navire. Ce pillard étoilé est inscrit sur le registre de l'équipage de ce navire, pour la petite rallonge de solde à la mer, et une augmentation de son traitement de table de plus de 15 000 F par mois. A Djibouti, cette combine permet à l'heureux capitaine de vaisseau commandant la marine, d'ajouter 35 000 F à ses 80 000 F. Il dispose d'un petit trianon avec l'électricité à profusion pour ses climatiseurs. Il a plusieurs voitures de fonction. 4 ou 5 larbins à l'oeil. Il ne dépense pas un centime. Dieu ou Ali Coubèche pourvoit à sa nourriture et à celle de sa famille. Malheureusement, il a une certaine impositions que ses prédécesseurs d'avant «l'indépendance» ne connaissaient pas. Déduction faite de ses impôts, ce Pacha coûte plus de 300 000 F par mois.

En Bretagne, nous connaissons la sollicitude de l'Etat Etranger pour la défense de notre langue, pour notre Culture bretonne. Il y a quelques années, la Direction de l'Opéra était offerte à un Suisse : M. Bromberger. Ce Suisse avait une très haute opinion de sa valeur. Il demanda et obtint 100 000 F par mois, non imposables, et payés en dollars !

Le 23-2-82, aux Syndicats des Cadres, M. Mauron déclare, «Il est normal que les ingénieurs soient rémunérés à 3 ou 4 fois le montant du SMIG, mais des dizaines de milliers de francs par mois, c'est beaucoup trop». M. Mauron cumule des rémunérations et indemnités qui dépassent 70 000 F par mois. Il a une imposition inférieure à 100 000 F. M. Delors a déclaré : «Les Directeurs des Nationalisées devront se contenter de 40 000 F par mois». M. Dreyffus, directeur de Renault jusqu'en Juin 81, ensuite Ministre, percevait plus de 140 000 F. Actuellement, avec le changement, les Directeurs des Nationalisées ont une paie apparente de plus de 60 000 F, et une enveloppe invisible, contenant un pourboire, non imposable, de plus de 60 000 F.

Dans tous les Ministères, dans toutes les Administrations, de florissantes Caisnes noires - alimentées avec quel argent ? - sont bien pratiques pour régler les menues dépenses, et peut-être même les impôts ? Pourquoi pas. Quand on fait partie de la Caste des Seigneurs, les Pillards au «dévouement illimité», le devoir du Peuple est de les aider à mettre la totalité de leurs mensualités sur leurs comptes en banque.

Quand les Gouvernants parlent de réduction du Train de l'Etat, il s'agit de diminuer les dépenses de consommation de crayons, de papier hygiénique des 2 600 000 fonctionnaires, ou les dépenses d'entretien des bâtiments, du matériel. Ce qui se traduit par des suppressions d'emplois dans l'industrie. Il n'est jamais question de réduire les scandaleux Privilèges des Gouvernants et autres Seigneurs. Etoilés, galonnés ou civils, tous décorés !? Tout ce beau monde est d'accord pour battre le tambour de la Solidarité et demander aux autres des sacrifices. Une mise en ordre raisonnable des hautes rémunérations, la suppression des indemnités et primes abusives, dégageait une trentaine de milliards de Francs.

Directeur gérant :  
A. Plou  
Numéro 14  
2ème année  
Prix de vente : 7 F  
8 pages.

Publication mensuelle  
B.P. 1202 RENNES St CYR 35037  
Commission Paritaire n° 50 887  
Rédacteur en Chef H. FRANGEUL  
Imp BIP VERN/SEICHE  
RC 72 B 120